

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

Tridi 23 Messidor, an V.

(Mardi 11 Juillet 1797).

Extrait du discours prononcé au congrès par le président des Etats-Unis d'Amérique, relativement à la mésintelligence qui existe entre la France et l'Amérique. — Refus des habitans de la Terre-Ferme de Venise de s'unir avec la capitale. — Détails de la révolution qui vient de s'opérer dans la Valteline. — Nomination du général Menou à la place d'inspecteur-général de la cavalerie de l'armée de l'intérieur.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

De Philadelphie, le 20 mai.

Un navire qui arrive de Botany-Bay nous apprend que cette colonie a été à la veille d'éprouver aussi une révolution. Un des colons, nommé Margarot, a écrit au major Grose qu'il avoit bien été condamné à la déportation, mais non pas à l'esclavage, & qu'il réclamoit sa liberté, l'inaliénable propriété des bretons. Sa lettre étoit terminée par différens axiomes révolutionnaires sur les droits de l'homme, &c. Le major Grose n'a pas été converti par les principes de M. Margarot, & il a répondu qu'étant averti à tems, il alloit prendre toutes les mesures convenables pour arrêter l'effet de ses principes.

Le discours de M. Adams, président du congrès des Etats-Unis d'Amérique, dans la séance du 16 de ce mois, roule entièrement sur la mésintelligence qui existe entre les Etats-Unis & la république française. Il rapporte tous les griefs de sa nation contre ce dernier gouvernement; il insiste particulièrement sur la conduite qu'a tenue le directoire à l'égard du négociateur que le congrès avoit envoyé auprès de la France pour concilier les différends qui commençoient à s'élever entre les deux gouvernemens. Ce négociateur étoit à peine arrivé à Paris que le ministre des affaires étrangères lui a signifié que le gouvernement français se refusoit à entendre aucune proposition, jusqu'à ce qu'il lui eût été fait justice des différens griefs qu'il alléguoit; l'envoyé des Etats-Unis n'a pas même pu obtenir une réponse par écrit, & a reçu enfin, au bout de quelques jours, l'ordre de quitter le territoire de France. Mais, ajoute M. Adams, ce qu'il y a de plus offensant dans toute la conduite du gouvernement français, c'est le discours qui a été tenu à notre ambassadeur, dans une audience publique, au moment où il prenoit congé du directoire exécutif. Le discours du président développe des sentimens beaucoup plus allarmançans que le refus même des ministres, parce qu'ils sont plus dangereux pour notre union & pour notre indépendance, & parce qu'ils renferment des ou-

trages étudiés envers le gouvernement des Etats-Unis. En effet, il tend à séparer le peuple de ce pays de son gouvernement, à persuader que celui-ci a des affections & des intérêts contraires aux principes & aux vœux de leurs concitoyens; il importe de repousser ces tentatives de divisions qu'on veut jeter parmi nous par l'énergie d'une décision qui apprenne à la France & au monde entier que nous ne sommes point un peuple dégradé, un peuple avili par un esprit colonial de crainte et d'infériorité, destiné à servir de jouet à l'influence étrangère, sans aucun sentiment d'honneur, de caractère & d'intérêt national.

Le président a terminé son discours, en proposant différentes mesures, pour mettre le commerce des Etats-Unis à couvert des insultes des croiseurs français, qui lui ont déjà fait essuyer les plus sensibles dommages, & pour augmenter la marine & même la milice de ce pays.

ITALIE.

De Venise, le 10 juin.

Il vient de partir d'ici une flotille de 2 mille hommes de débarquement, commandés par le général Gentili. L'objet de cette expédition est d'aller commander la liberté dans les isles vénitiennes du Levant, & la Dalmatie. On prépare un autre armement considérable. On ignore encore qu'elle sera sa destination.

Les villes de Terre-Ferme se refusent, plus opiniâtement que jamais, à s'unir d'une manière quelconque à Venise. A Bergame, à Brescia, on a publié un édit qui défend à qui que ce soit de proposer cette réunion, sous peine d'être déclaré criminel de lèse-nation & puni comme tel.

AUTRICHE.

De Vienne, le 24 juin.

Voici comme la gazette de la cour rend compte de l'invasion des provinces vénitiennes.

« Comme il régnoit depuis quelque tems des troubles parmi le peuple, dans les états vénitiens voisins des provinces héréditaires, & qu'il eût pu en résulter des suites fâcheuses pour le maintien de l'ordre & de la sûreté dans ces provinces même, l'ordre a été donné au général d'artillerie baron de Terzy, commandant l'armée impériale dans l'Autriche antérieure, de faire entrer dan-

l'Istrie vénitienne une partie des troupes sous les ordres du général comte de Klenau. Les troupes impériales ont en effet occupé Pirago, Umago, Citta-Nuova, Parenza, Orfera & Rovigno; l'ordre & le calme ont accompagné leur entrée. Il avoit été publié préalablement une proclamation dans laquelle on assure protection aux habitans pour leurs personnes & leurs propriétés.

» La partie des côtes du côté de la mer sera également occupée; l'autre partie maritime de l'Istrie jusqu'à Albone, vient déjà de l'être par le colonel Casimir, qui a aussi pris possession des isles Viglia, Cherso, Arbe & Pago ».

S U I S S E.

De Bâle, le 4 juillet.

Il semble, & c'est avec douleur que je vous l'écris, que l'esprit de révolution, qui a entraîné par-tout de si grandes calamités, fait de jour en jour des progrès sensibles en Suisse. Ce pays, si heureux jusqu'ici, tandis que ses voisins étoient assaillis par tous les fléaux d'une guerre longue & ruineuse, jouissoit d'un calme profond: mais depuis quelques mois il paroît qu'il est destiné à devenir à son tour un théâtre de désordres. Les troubles qui ont éclaté tour-à-tour depuis quelque tems à Lugano, Locarno, Bellinzona, dans le Valais, dans les pays soumis à l'abbé de Saint-Gall, &c. ont été heureusement apaisés ou du moins paroissent toucher à leur fin. Il n'en est pas ainsi de la révolution qui vient d'avoir lieu dans la *Valtelline*. Ce pays, autrefois libre, est assujéti depuis long-tems aux lignes grises, qui font partie de la Suisse, comme alliées au corps helvétique. Les habitans ont toujours eu l'esprit inquiet & remuant; ils ont même tenté à différentes reprises, mais toujours sans succès, de secouer le joug des Grisons; & ceux-ci n'ont pu maintenir jusqu'ici leur suprématie qu'en accordant beaucoup de privilèges aux *Valtellins*. Depuis que la *Valtelline* a vu le Milanès s'affranchir de la domination autrichienne, une fermentation sourde a régné dans ce pays. A Sallio, à Tirano & dans d'autres villes, des sociétés, se disant *populaires*, & s'occupant de questions politiques, se sont formées, & l'on y a professé assez ouvertement les principes de la démocratie. Des frères et amis lombards sont venus fraterniser avec leurs voisins; & enfin le 13 juin, le peuple s'est levé en masse, a chassé tous les officiers civils qui n'étoient pas originaires du pays, & s'est déclaré libre & indépendant. Des proclamations ont été sur-le-champ publiées pour justifier cette démarche. Les habitans de la *Valtelline* la motivent sur la violation de leurs privilèges & sur la tyrannie exercée contre eux par les Grisons. Ils ont en même-tems proclamé *les droits de l'homme*, & se sont occupés à faire une constitution. Heureusement il n'y a pas eu une goutte de sang répandue pour cette révolution. Il faut voir à présent la conduite que tiendront les Grisons dans cette circonstance critique.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 6 juillet.

Les séances du parlement n'ont plus rien d'intéressant; toutes les grandes opérations sont arrêtées; il n'y a plus que la forme à y donner, & l'on terminera cette session, qui s'est déjà prolongée au-delà du terme ordinaire.

M. Pitt a mis son nouvel emprunt à l'encre, & il vient de traiter avec ceux qui ont offert les meilleures conditions. Au reste, il est plus en crédit que jamais. L'opposition est fort découragée. La fermeté avec laquelle

les chefs de la mutinerie des équipages ont été livrés au glaive de la loi, a fait tout son effet. Le parti jacobin n'a osé contester la justice de la condamnation de Parker, puisqu'il l'a reconnue lui-même. Les mouvemens qui subsistent encore sur quelques vaisseaux se sont calmés. Un commencement d'insurrection qui avoit éclaté sur le *Beaulieu*, a été arrêté sur-le-champ par la fermeté & la sagesse des officiers. Il n'est pas vrai qu'il y ait eu sur la flotte de l'amiral Bridport autant d'insubordination qu'on l'a dit; cela s'est réduit à quelques mutins qu'il a fait mettre à bord & livrer aux loix. Il n'est pas vrai non plus qu'il quitte le commandement de son escadre.

Les fonds se soutiennent. Les actions de la banque sont à 127 $\frac{1}{2}$; les 3 pour 100 cons. à 54 $\frac{3}{8}$.

F R A N C E.

De Paris, le 22 messidor.

Le général Menou vient d'être nommé inspecteur-général de la cavalerie à l'armée de l'intérieur. Cet officier avoit été traduit devant une des commissions militaires de vendémiaire, pour n'avoir pas voulu marcher contre les citoyens de Paris à la tête des égorgeurs de la France. Ce n'est pas pour cela, mais malgré cela que le directeur lui a donné une place.

Dans la dernière séance de l'institut national, le citoyen Talleyrand a lu un mémoire, sur les avantages à recueillir de l'établissement de nouvelles colonies. Ce mémoire a été généralement applaudi, & il méritoit de l'être; il réunit des idées ingénieuses à des vues utiles, & la précision à l'élégance du style. On en jugera par l'extrait qui va lire. L'auteur entre dans son sujet par deux réflexions préliminaires. « Les hommes, dit-il, qui savent lire les effets politiques dans leurs causes, prévoient depuis long-tems le sort des isles d'Amérique, qui, par une tendance à laquelle rien ne peut résister, se séparant de métropoles européennes, ou se réuniront entières, ou s'attacheront aux continents qui les avoisinent. Il faut retarder un tel événement autant qu'il est possible; mais il faut aussi savoir préparer les remplacements ». Il est amené par là à rechercher si de nouvelles colonies n'offriroient pas le moyen.

Le citoyen T. ajoute qu'un autre sentiment, né de notre situation intérieure, l'a attaché à cette idée. « La révolution a suscité plus encore de mécontents que d'ennemis. Ce n'est pas assez d'avoir vaincu, il faut calmer; il faut attirer; il faut, après avoir irrité les passions, savoir les ramener dans son parti. Il est des hommes vieillis sous l'impression du malheur, dont il faut, en quelque sorte, rajeunir l'âme; il en est qui voudroient ne plus aimer leur pays, à qui il faut apprendre qu'heureusement cela est impossible. — *Un état libre*, dit Montesquieu, *est toujours agité*. — S'il est impossible de réprimer cette agitation, il faut faire qu'elle tourne, non aux dépens, mais au profit de la félicité publique ». L'établissement de nouvelles colonies lui semble, sous ce point de vue, une idée très-naturelle.

En rappelant les causes qui ont donné naissance aux anciennes colonies, il indique aussi l'origine des colonies modernes, & en général les causes des grands déplacements d'hommes dont l'histoire nous a transmis les époques & les circonstances. Il observe qu'en général les anciens étoient nés par une considération politique dans la formation de leurs colonies; qu'ils s'étoient occupés

sagen
danco
geret
mais
nem
consi
qui
tems
plus
écho
pur
des
imité
«
embr
fût-c
venu
ber s
eux
insec
ceux
hom
là o
mala
vers
raiso
évén
jours
culat
hom
verte
pour
pour
se fa
aucu
»
un o
le tr
la né
nuir
Le
ses
vent
loin
pour
vivif
Caye
blisse
accro
origi
vent
mer
qui
trie
desir
mier
Q
nou
préci
faire
bon
(1)
feuille

sagement de placer hors de leur enceinte cette surabondance de citoyens qui pouvoit quelquefois devenir dangereuse. Ce n'étoit pas une punition qu'ils infligeoient, mais plutôt un appât qu'ils présentoient. Les gouvernemens modernes n'ont pas été déterminés par une telle considération. C'est leurs vices & non leur sagesse qui ont peuplé le nouveau monde. Si dans ces derniers tems quelques tentatives ont été faites d'après des vues plus raisonnées, la plus inepte imprévoyance les a fait échouer. Il faut donc s'emparer de ce qu'il y a de plus pur dans les idées des anciens, & se défendre avec soin des erreurs & des préjugés de ceux qui les ont si mal imités.

« Et combien de français, dit-il, doivent naturellement embrasser cette idée? Combien en est-il, chez qui, ne fût-ce que pour des instans, un ciel nouveau est devenu un besoin; & ceux qui, restés seuls, ont vu tomber sous le fer des assassins tout ce qui embellissoit pour eux la terre natale; & ceux pour qui elle est devenue inféconde; & ceux qui n'y trouvent que des regrets, & ceux mêmes qui n'y trouvent que des remords; & les hommes qui ne peuvent se résoudre à placer l'espérance là où ils éprouveront le malheur; & cette multitude de malades politiques, ces caractères inflexibles qu'aucun revers ne peut plier; ces imaginations ardentes qu'aucun raisonnement ne ramène; ces esprits fascinés qu'aucun événement ne désenchante; & ceux qui se trouvent toujours trop resserrés dans leur propre pays; & les spéculateurs avides, & les spéculateurs aventureux; & les hommes qui brûlent d'attacher leur nom à des découvertes, à des fondations de villes, à des civilisations; tel pour qui la France constituée est encore trop agitée, tel pour qui elle est trop calme; ceux enfin qui ne peuvent se faire à des égaux, & ceux qui ne peuvent se faire à aucune dépendance.

» La discordance des opinions ne doit pas paroître ici un obstacle dans de telles entreprises; le tems, l'espace, le travail, l'intérêt enfin exercent un grand empire; & la nécessité de s'entr'aider écarte bien vite le désir de se nuire ».

Le citoyen Talleyrand pense qu'on aura trop appris à ses dépens que le vice, l'ignorance, la misère, ne savent pas fonder, mais détruire; qu'il faut préparer de loin ces établissemens par des précautions attentives, pour qu'ils ne dévorent pas les habitans destinés à les vivifier, comme il est arrivé au Mississipi en 1719 & à Cayenne en 1763; qu'on doit séparer avec soin les établissemens réservés aux déportations, de ceux destinés à accroître la prospérité nationale; car l'impression d'une origine flétrie a des effets que plusieurs générations peuvent à peine affaiblir; qu'il est indispensable de les former dans des climats chauds, parce que ce sont les seuls qui donnent des nuances à ceux qui apportent de l'industrie dans des pays productifs de ce qui nous manque, & desireux de ce que nous avons, parce que c'est le premier lien des métropoles & des colonies.

Quant aux lieux qui pourroient recevoir ces colonies nouvelles, il dit, qu'ici sur-tout annoncer avec trop de précision ce qui sera fait, est le vrai moyen de ne pas faire: toutefois il parle avec beaucoup d'éloge d'un très-bon ouvrage (1) du citoyen Montlinot, qui pense que sur

(1) Nous avons annoncé cet ouvrage, trop peu connu, dans notre feuille du 25 prairial.

les côtes d'Afrique, & sur-tout dans les îles qui les avoisinent sous le tropique, on auroit à la fois titre, facilité & profit à s'établir. Il pense que, quelque soit le système qu'on adoptera sur les noirs, il doit paroître raisonnable d'essayer dans leur propre pays la culture des denrées coloniales. Il observe que M. le duc de Choiseuil, un des hommes du siècle qui a eu, dit-il, le plus d'avenir dans l'esprit, qui, dès 1769, avoit prévu les malheurs de la Pologne & la révolution américaine, s'occupoit dès-lors d'un établissement dans l'Égypte, afin de retrouver là, & avec un immense avantage pour notre commerce, ces mêmes productions qui pouvoient un jour nous échapper ailleurs. Enfin, craignant de se trop confier aux autres indications qu'il auroit pu donner lui-même, il fait un appel à Bougainville, à Fleurien, à ces hommes qui ont porté dans leurs voyages & leurs études cet amour éclairé & infatigable de leur pays, pour qu'ils disent, lorsqu'il en sera tems, quels sont les lieux où un sol fécond, un climat plus facilement salubre, & des rapports marqués par la nature, nous assurent le plus de véritables richesses pour le jour du moins où nous saurons n'y apporter que des lumières & du travail.

« Tout nous presse donc, dit le citoyen Talleyrand en finissant, de s'occuper de nouvelles colonies: l'exemple des peuples les plus sages qui en font un des grands moyens de tranquillité; le besoin de préparer le remplacement de nos colonies actuelles pour ne pas nous trouver en arrière des événemens; la convenance de placer la culture de nos denrées coloniales plus près de leurs vrais cultivateurs; la nécessité de former avec les colonies les rapports les plus naturels, bien plus faciles sans doute dans des établissemens nouveaux que dans les anciens; l'avantage de ne point nous laisser prévenir par une nation rivale, pour qui chacun de nos oublis, chacun de nos retards en ce genre est une conquête; l'opinion des hommes éclairés qui ont porté leur attention & leurs recherches sur cet objet; enfin la douceur de pouvoir attacher à ces entreprises tant d'hommes agités, qui ont besoin de projets, tant d'hommes malheureux qui ont besoin d'espérance ».

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen HENRI LARIVIERE.

Suite de la séance du 21 messidor.

Porte, qui le premier a parlé sur la police des cultes, a soutenu l'avis qu'il falloit, par une déclaration, s'assurer de la fidélité de leurs ministres. Mais, a-t-il dit, pourquoi suppose-t-on que les prêtres catholiques veulent & voudront toujours détruire la constitution, & avec elle la liberté? C'est que cette constitution admet & protège tous les cultes, & que la religion dont ils sont les ministres, telle que les évêques de Rome l'ont établie, est exclusive & n'en souffre qu'un, le sien. C'est que penser & agir autrement, seroit renoncer à l'un de leurs premiers & principaux dogmes, celui de la plus entière soumission à leur chef, & se retrancher eux-mêmes du vaste corps politique d'où ils tirent ou attendent leur existence, leur considération & leurs richesses.

Ils ne souffriront donc pas, tant qu'ils pourront l'empêcher, qu'il existe d'autre culte que celui de la religion qu'ils professent, & redoubleront sans cesse d'efforts pour renverser le gouvernement qui les protège tous.

Le clergé catholique est étranger à tous les gouver-

nomens, n'en connoit d'autres que le pape : gouverne- ment absolu, bien différent de la religion chrétienne qui est démocratique.

L'orateur a la parole ensuite ; il appuie les projets pré- sentés par la commission. Il commence par l'éloge de la religion ; il expose combien elle fait de bien , & combien elle est nécessaire & chère aux peuples. En vain nos ty- rans ont voulu l'extirper du milieu de nous. Pour dé- truire la religion d'un peuple, il faut détruire ce peuple lui-même. Les juifs pros crits, dispersés, persécutés, sans tabernacle & sans ministres, ont traversé les révolutions & les siècles, en conservant intact le dépôt de leur reli- gion. Celle des chrétiens n'a pas eu à lutter contre de moindres obstacles. Née dans l'obscurité, elle n'a point emprunté le glaive ni la pourpre des Césars ; mais le fer & le feu, l'échafaud & les bûchers ont été en vain em- ployés contre elle ; elle a triomphé au milieu des tortures & a vu ses bourreaux à ses genoux.

On a prétendu que la religion chrétienne s'accommodoit de tous les gouvernemens. Non ! elle ne s'accommode qu'avec les gouvernemens modérés & justes ; aussi le mahométisme domine-t-il en Asie & le christianisme en Europe. Que d'obligations les peuples modernes n'ont-ils pas à l'évangile ! Combien de fois n'a-t-il pas empêché le vainqueur d'exterminer les vaincus ? On lui doit l'abo- lition de l'esclavage politique & domestique, & la plus pure comme la plus sublime morale.

Ah ! s'écrie l'orateur, que la religion de nos peres soit aussi celle de nos fils ! Eh ! combien n'y a-t-il pas d'in- fortunés à qui il ne reste plus d'autres biens ?

L'orateur s'attache ensuite à prouver qu'on ne peut ni ne doit exiger des prêtres une déclaration qu'on n'exige pas du reste des citoyens.

Le discours sera imprimé.

Un membre combat les projets de la commission comme dangereux ; il veut d'ailleurs que le libre exercice des cultes soit permis dans la plus grande étendue, en tout ce qui ne blesse pas la constitution, ainsi que la rentrée & la mise en liberté des prêtres ; mais sous la condition qu'ils promettront soumission aux loix de la république.

Il croit au reste que l'exercice des cultes devroit être pu- blic, afin que les réunions des sectes pussent être surveil- lées.

La commission a dit qu'on ne doit pas exiger au nom de Dieu une promesse chez une nation où il peut se trouver des gens qui ne croient pas en Dieu. D'abord c'est sup- poser qu'il y a des athées, ce qu'on pouvoit fort bien ne pas faire ; mais ce n'est pas une raison pour ne pas exiger de serment d'hommes qui se disent les ministres de Dieu.

Le serment, a-t-on dit encore, viole l'égalité ; car il ne lie que les bons & non les méchans. Mais la religion, l'amour des loix ne lie aussi que les bons ; la religion & l'amour des loix violent donc l'égalité.

Ce discours sera imprimé.

La suite de la discussion est ajournée.

Un citoyen de la rue Notre-Dame de Lazareth a écrit hier au conseil qu'on faisoit dans son quartier des visites domiciliaires, & que son domicile a été violé de nuit quoiqu'il eût invoqué la constitution.

Cette lettre a été, par un message, envoyée au Directoire. Séance du 22 messidor.

Le directoire, par un message, demande au conseil si Vadier, l'ex-conventionnel, doit être déporté, & dans ce cas, où il doit l'être ?

Sur la proposition d'Aymé, ce message est renvoyé à une commission qui présentera en même tems un mode d'exécution pour le décret qui condamne aussi Barrere à la déportation.

Willot, absent ces jours derniers, quand il fut in- terpellé sur la situation de Lyon, prend la parole & dit, qu'ayant repassé dans cette commune & y ayant demeuré six jours, il reçut des administrations publiques des ren- seignemens que, dans une conférence particulière, il a communiqués au directoire : il a fait part aussi à un des directeurs qu'il estime depuis long-tems, de ses observa- tions sur le bureau central, qu'il croit au-dessous de ses fonctions.

Il lui paroît que le directoire a fait usage de ces ren- seignemens ; il s'est trompé en disant que les chauffeurs & les compagnons de Jesus agissoient de concert ; ils se détestent. L'esprit des Lyonnais & de la garnison est excellent.

Ce discours sera imprimé.

Le conseil a pris une résolution portant que les colons réfugiés ou déportés en France & dans les pays neutres, seront reportés à Saint-Domingue aux frais & sur les vaisseaux de la république, & que le séquestre mis sur leurs biens sera levé.

P. S. Nous apprenons en ce moment que le bâtiment anglais qui transportoit le célèbre Kosciusko en Amé- rique, a été pris par un corsaire français & conduit à Nantes. Il y a lieu d'espérer que ce martyr de la liberté éprouvera de la part des républicains français l'estime & l'intérêt que les esclaves bretons ont témoigné pour son courage & ses malheurs.

Bourse du 22 messidor.

Amsterdam.....60, 61 $\frac{5}{8}$.	Lausanne.....1 $\frac{1}{2}$, 4 $\frac{1}{4}$.
Idem cour.....58, 57 $\frac{7}{8}$, 59 $\frac{3}{8}$.	Lond. 25 l. 5 s., 7 s. $\frac{1}{2}$, 24 l.
Hamb.....189, 187.	18 s. 3 d.
Madrid.....12 l.	Inscript....point de cours.
Madrid effect.....14 l.	Bon $\frac{3}{4}$. 16 l. 15 s., 10 s., 12 s. $\frac{1}{2}$
Cadix.....12 l.	15 s.
Cad. effect.....14 l.	Bon $\frac{1}{4}$
Gènes.....92 $\frac{3}{4}$, 90.	Or fin.....102 l. 15 s.
Livourne.....101 $\frac{1}{2}$, 100.	Lingot d'arg.....50 l. 7 s. $\frac{1}{2}$.
Lyon.....1 $\frac{1}{4}$	Piastre.....5 l. 4 s.
Marseille.....1 $\frac{1}{4}$	Quadruple.....79 l. 5 s.
Bordeaux.....1 à $\frac{3}{4}$	Ducat d'Hol....11 l. 7 s. $\frac{1}{2}$.
Montpellier.....101	Souverain.....33 l. 15 s.
Bâle.....1 $\frac{1}{4}$, 4.	Guinée.....25 l. 2 s.

Esprit $\frac{3}{8}$, 400 à 405 liv. — Eau-de-vie 22 deg., 300 à 330 l. — Huile d'olive, 1 liv. 3 s., 4 s. — Café Martinique, 2 liv. 1 s. — Café St-Domingue, 1 l. 16 s., 18 s. — Sucre d'Hambourg, 2 liv. 2 s., 4 s. — Sucre d'Orléans, 2 liv. 1 s. — Savon de Marseille, 13 à 14 s. — Chandelle, 12 s.